

CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 5 NOVEMBRE 2007

--oOo--

DELIBERATION N° 40

OBJET : **RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N°40**
COLLÈGE « PIERRE MENDES FRANCE » DE SAINT ANDRÉ.
OPÉRATION SOUS MANDAT : ROUSSILLON AMÉNAGEMENT.
VALIDATION DU COMPTE RENDU ANNUEL POUR L'ANNÉE 2006

RAPPORTEUR : **M. Christian BOURQUIN**

DELIBERATION :

LE CONSEIL GENERAL,

VU le rapport N° 40 de son Président

VU la délibération de l'Assemblée Départementale N°24 du 08 Juillet 2002, par laquelle il a été confié à Roussillon Aménagement par convention de mandat la construction des Collèges de Toulouges et de St André.

VU la délibération N° 42 du 02 Décembre 2002, par laquelle la Commission Permanente a pris acte du contenu de la convention et des avenants,

CONSIDERANT qu'en application de la convention cadre de mandat, en son article 19 et afin de permettre au Conseil Général d'exercer son droit à contrôle comptable, le mandataire doit lui adresser chaque année un compte-rendu financier relatant l'état des réalisations, l'estimation des dépenses restant à réaliser et un plan de trésorerie.

VU le montant des dépenses prévisionnelles était établi à **13 717 500 € TTC** et les dépenses engagées au 31 Décembre 2006 se sont élevées à **12 623 111 € TTC**.

CONSIDERANT les éléments suivants :

.le silo à bois qui faisait l'objet de malfaçons a été repris durant l'été 2007 et permet une réception définitive avec effet rétroactif au 4 Septembre 2006.

.le plan de trésorerie prévoit une montant de **760 656 € TTC** de dépenses en 2007.

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

D'APPROUVER les termes des comptes rendus annuels 2006 relatifs au Collège « Pierre Mendès France » de St André

La présente délibération a été adoptée en séance publique par 21 voix pour, 8 abstentions

Le vote a eu lieu à main levée.

ONT VOTE POUR :

M. Jean-Louis ALVAREZ, M. Georges ARMENGOL, M. Pierre AYLAGAS (absent ayant donné pouvoir à M. Christian BOURQUIN), M. Christian BLANC, M. Christian BOURQUIN, M. Alain BOYER, M. Louis CASEILLES, M. Guy CASSOLY, M. Henri DEMAY, M. Pierre ESTEVE, M. Robert GARRABE, M. Jean-Jacques LOPEZ, M. Marcel MATEU, M. Michel MOLY, M. René OLIVE, Mme Marie-Cécile PONS, M. Elie PUIGMAL, M. Alexandre REYNAL (absent ayant donné pouvoir à M. Henri DEMAY), M. Antoine SARDA, M. Fernand SIRE, M. Jean VILA

SE SONT ABSTENUS :

M. Jacques BOUILLE (absent ayant donné pouvoir à M. Henri CARBONELL), M. Henri CARBONELL, M. Jean-Luc ENGLEBERT (absent ayant donné pouvoir à M. Jean SOL), M. Serge FA, M. Jean MAYDAT (absent ayant donné pouvoir à M. Pierre ROIG), M. Jean RIGUAL, M. Pierre ROIG, M. Jean SOL

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : M. Jean CODOGNES, M. Bernard REMEDI

La séance était présidée par Monsieur Christian BOURQUIN et Monsieur Marcel MATEU faisait fonction de Secrétaire.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

Christian BOURQUIN